

**MÉMOIRES CONTEMPORAINS.**

---

**MÉMOIRES**

DE M.

**DE BOURRIENNE.**

---

**TOME I.**

111  
150

111  
3015

MÉMOIRES

DE M.

**DE BOURRIENNE,**

MINISTRE D'ÉTAT ;

SUR

**NAPOLÉON,**

**LE DIRECTOIRE, LE CONSULAT, L'EMPIRE  
ET LA RESTAURATION.**

..... « Eh bien, Bourrienne, vous serez aussi immortel, vous.  
— Et pourquoi, général? — N'êtes-vous pas mon secrétaire?  
— Dites-moi le nom de celui d'Alexandre?..... »

TOME PREMIER.

TROISIÈME ÉDITION.



A PARIS,  
CHEZ L'ADVOCAT, LIBRAIRE  
DE S. A. R. LE DUC DE CHARTRES,  
QUAI VOLTAIRE ET PALAIS-ROYAL.

MDCCCXXX.

Se trouve également

CHEZ BARBA FILS, RUE DE SEINE.

PARIS. — IMPRIMERIE DE AUGUSTE MIL,  
rue Joquelet, n° 9, place de la Bourse.

---

## AVERTISSEMENT DE L'AUTEUR.

---

Les relations intimes et de tous les moments que j'ai eues si long-temps avec le général Bonaparte, et plus tard avec le premier consul et l'empereur, m'ont mis à même de voir et d'apprécier tout ce qui fut fait, tout ce qui fut projeté pendant cette période de temps. Non seulement j'ai assisté à la conception, à l'exécution de tant de choses enfantées par un des hommes les plus complets que la nature ait jamais formés; mais chaque jour, malgré l'obligation d'un travail presque continu, je trouvais le moyen d'employer le peu de loisirs que Bonaparte me laissait à réunir des pièces importantes que seul je possède, à prendre des notes, à enregistrer, pour l'histoire, la vérité des faits si difficile à saisir; et surtout à recueillir les

traits profonds, brillans, incisifs et presque toujours remarquables, échappés à l'ame ardente de Bonaparte dans l'épanchement de ses confidences intimes.

Dépositaire de tant de souvenirs, je pourrais dire que partout où je me suis trouvé, depuis ma retraite des affaires publiques, j'ai passé la moitié de ma vie à répondre à des questions. Il était si naturel de chercher à connaître jusqu'aux moindres détails de la vie d'un homme taillé sur un patron unique. La conclusion de mes récits était toujours, de la part de ceux qui m'écoutaient :

« Vous devriez bien faire vos Mémoires. »

Oui, j'ai toujours eu le dessein d'écrire et de publier un jour mes Mémoires; mais toujours aussi j'ai eu la ferme résolution de ne les publier qu'à une époque où il me serait possible de dire la vérité, toute la vérité. Ainsi donc, lorsque Napoléon était au faite de la puissance, j'ai dû résister à ses vives instances, et aux sollicitations qui me furent faites par les plus grands personnages du temps. La vérité alors eût paru quelque-

fois de la flatterie, et quelquefois aussi elle pouvait ne pas être sans danger. Quand, plus tard, la marche des événemens eut relégué Bonaparte dans une île lointaine de l'Océan, d'autres considérations m'imposèrent silence; c'était des considérations de convenances et de souvenirs.

Après que la mort eut frappé Bonaparte à Sainte-Hélène, des raisons d'une autre nature retardèrent le moment où il me serait possible de réaliser mon projet. La tranquillité d'une retraite m'était indispensable pour réunir, comparer, coordonner tant de matériaux qui étaient à ma disposition: j'avais besoin de faire de nombreuses lectures afin de rectifier des erreurs importantes accréditées par quelques écrivains, faute de documens authentiques. Cette retraite tant désirée je la trouvai; mon bonheur permit qu'un ami me présentât chez madame la duchesse de Brancas, comtesse de Rodoan. Madame de Brancas voulut bien m'engager à venir passer quelque temps dans une terre qu'elle possède dans le Hainaut.

C'est aux douceurs d'une vie calme et tran-

quille; à la plus aimable hospitalité, offerte par le cœur et embellie par l'esprit; c'est aux soins les plus délicats que je dois les momens de repos que je goûte avec reconnaissance; oui, c'est vous qui rendez possible le travail auquel je me livre dans une retraite délicieuse; oui, je n'oublierai jamais que c'est dans ces jardins, sous leurs beaux ombrages que j'ai médité sur les chances et les souvenirs d'une vie agitée, et que je revis pour ainsi dire dans les temps où j'ai déjà vécu.

Au château de Fontaine-Lévêque (royaume des Pays-Bas), ce 1<sup>er</sup> mars 1829.

# MÉMOIRES

DE M.

## DE BOURRIENNE,

MINISTRE D'ÉTAT.

---

### CHAPITRE PREMIER,

FORMANT

### INTRODUCTION.

---

Le désir de spéculer sur un nom illustre a pu seul donner naissance à ce torrent de brochures, à cette foule de Mémoires historiques, de mémoires secrets, de vies privées, de rapsodies qui ont paru sur Napoléon. En les lisant on ne sait ce dont on doit le plus s'étonner,

ou de l'audace de certains compilateurs ou de la bonhomie de certains lecteurs. Ces recueils aussi grossiers qu'indigestes d'anecdotes ridicules, de propos inventés, de nombreux anachronismes, de crimes ou de vertus supposées, au lieu d'être livrés à un juste mépris et à un prompt oubli, ont trouvé de nos jours des spéculateurs pour les faire valoir, des partisans zélés, d'enthousiastes apologistes.

Il est connu que la plupart des biographies contemporaines ne sont que des impostures par ordre alphabétique ; que l'histoire d'un homme puissant, écrite de son vivant, est un panégyrique ou une satire.

L'esprit de parti s'est emparé dans les écrits publiés sur Napoléon de tout ce qui pouvait le servir pour appuyer ses opinions et ses prétentions diverses selon les événemens, recueils d'invectives ou d'hymnes de gloire, où l'on blâme, où l'on admire sans mesure ; ordinairement pleins d'erreurs qui, en vérité, ressemblent à des mystifications, et auxquelles on a donné le titre d'histoire.

Certes ; la postérité ne jugera pas Napoléon de deux manières différentes, comme le font ses contemporains. Dans les temps éloignés, les vifs et légitimes souvenirs de ses immenses triomphes seront bien affaiblis, les maux que ses soixante victoires ont laissés dans les familles européennes seront oubliés ; on jugera ses guerres et ses conquêtes, seulement par leur résultat ; sa politique, par ses institutions, leur utilité, leur durée et leur harmonie avec le siècle où il vivait. On se demandera s'il n'eût pas pu tracer, dans le champ de l'histoire, un sillon moins pénible et plus profond que celui de ses exploits ; et s'il a préféré la renommée qui s'attache toujours à une grande gloire militaire, à la réputation moins brillante, mais plus durable, d'avoir puissamment contribué au bonheur du genre humain.

J'ai eu un instant la pensée de prendre une à une les nombreuses erreurs qui abondent dans ce qui a paru sur Napoléon ; mais j'y ai renoncé ; ce travail eût été fort pénible pour

moi, et fort ennuyeux pour le lecteur. Je ne releverai que celles qui rentrent dans le cadre que je me suis tracé, et qui se rattachent aux faits que je crois connaître mieux qu'un autre. Il est des personnes qui pensent que l'on n'oubliera rien de ce qu'a fait Napoléon. Nedoit-on pas tout attendre de l'influence, lente il est vrai, mais inévitable, du temps? Il résulte de cette influence, que l'événement le plus important d'une époque rentre, en peu de jours, inaperçu et presque oublié dans l'immense catégorie des faits historiques. L'action des temps en affaiblit sans cesse la probabilité et l'intérêt, comme elle altère les monumens les plus durables.

Plus Napoléon a été grand dans le siècle qui l'a vu naître, plus il est équitable aussi de ne pas le traiter légèrement. Il faut attendre, pour écrire dignement et utilement sa vie, tous les renseignemens que peuvent fournir les personnes qui l'ont bien connu dans les *diverses* époques de sa carrière; il faut attendre que les passions passent en

revue devant la raison : tout ce qu'il a fait de bien ou de mal, de mesquin ou de grandiose, selon le jugement des hommes, c'est en vue de la *postérité* qu'il l'a fait. C'était son idole favorite; c'est le désir impérieux d'y arriver qui l'a puissamment animé dans cette courte vie, et qui a exalté son organisation; c'était pour lui *l'immortalité de son ame*.

La postérité, pour laquelle Napoléon faisait tout, a commencé pour lui. Il aura sans doute un jour un historien digne de retracer ses actions. Loin d'aspirer à l'immense honneur d'être son Tacite, je n'ai pas même la prétention d'écrire son histoire jour par jour, n'y même de m'élever à la hauteur des biographes.

Je viens dire sur cet homme extraordinaire, dont le nom seul fut une puissance à laquelle on en peut difficilement comparer une autre, tout ce que je sais, et ce que je crois bien savoir, ce que j'ai vu, entendu, et sur quoi j'avais conservé beaucoup de

notes. Je l'appelle avec conviction un homme extraordinaire; car celui qui doit tout à lui-même, qui a remporté tant de victoires, subjugué tant d'états, conquis le pouvoir le plus absolu sur une grande et généreuse nation, semé des couronnes dans sa famille, fait et défait des rois, celui qui est presque arrivé à être le plus ancien roi de l'Europe, et qui a, sans contredit, le plus marqué dans son siècle, n'est certes pas un homme ordinaire. Mais je suis loin de partager l'opinion de cet écrivain qui dit que *tout* son règne fut extraordinaire, et, à cette occasion, il cite la bataille de Trafalgar. Lorsque l'on veut louer, on devrait bien ne pas être absurde.

Il ne faut pas se faire illusion : les grands hommes, quelque grands qu'ils soient, ont des torts, commettent des erreurs et font des fautes. Il faut bien payer le tribut à l'humanité. Qui les en exempterait? Le parterre du globe exige que celui qui aspire au rôle de grand homme ne cesse pas de l'être un instant. Et cependant il y a tant de petites

choses dans la composition de l'homme, qu'il y a impossibilité physique d'être grand du matin au soir.

Je n'attache qu'une importance relative à ce que je livre au public. Je donnerai quelques documens authentiques : chacun y prendra ce qu'il voudra. Si toutes les personnes qui ont approché Napoléon, quels que soient le temps et le lieu, veulent consigner *franchement* ce qu'elles ont vu et entendu, sans y mettre aucune passion, l'historien à venir sera riche en matériaux. Je désire que celui qui entreprendra ce travail difficile, trouve dans mes notes quelques renseignemens utiles à la perfection de son ouvrage. Il y trouvera du moins la vérité. Je n'ai pas l'ambition de vouloir être pris pour règle, mais je désire que l'on me consulte.

Je n'ai *jamais rien* publié sur Napoléon. La malveillance, qui s'acharne aux personnes qui ont le malheur de sortir un peu de la foule (parce qu'il y a plus de profit à dire

du mal que du bien), m'a attribué plusieurs ouvrages sur Bonaparte, entre autres *les Mémoires secrets d'un homme qui ne l'a pas quitté*, par M. B\*\*\*, et les Mémoires secrets sur Napoléon Bonaparte, par M. de B..., et le *Précis historique* sur Napoléon Bonaparte. L'initiale de mon nom a servi à propager cette erreur. L'incroyable ignorance qui règne dans ces Mémoires, les absurdités et les inconcevables niaiseries dont ils sont remplis, ne permettaient pas à un homme d'honneur et de bon sens de se laisser imputer de si misérables rapsodies. J'ai déclaré en 1815, et depuis, dans les journaux français et étrangers, que je n'avais pas eu la moindre part à ces écrits, et je renouvelle formellement ici cette déclaration.

Pourquoi, me dira-t-on, aurions-nous plus de confiance en vous qu'en ceux qui ont écrit avant vous?

Ma réponse sera simple. J'entre en lice un des derniers; j'ai lu tout ce que mes devanciers ont publié; j'ai l'intime conviction

que tout ce que je dis est vrai, je n'ai aucun intérêt à tromper, point de disgrâce à redouter, point de récompense à attendre; je ne veux ni obscurcir sa gloire, ni l'embellir. Quelque grand qu'ait été Napoléon, n'a-t-il pas aussi dû payer son tribut à la faible organisation de l'homme? je parle de Napoléon tel que je l'ai vu, connu, souvent admiré, quelquefois blâmé; je dis ce que j'ai vu, entendu, écrit, pensé dans *chaque circonstance*. Je ne me suis laissé subjugué ni par les prestiges de l'imagination, ni par l'amitié, ni par la haine. Je n'insérerai pas une seule réflexion qui ne m'ait été inspirée dans le moment même de l'événement qui la fit naître. Combien d'actes et d'écrits sur lesquels je ne pouvais que gémir! que de mesures contraires à ma manière de voir, à mes principes, à mon caractère, sans que les meilleures intentions pussent vaincre les obstacles que rendait insurmontables la volonté la plus forte et la plus prononcée!

Je désire aussi que l'historien futur com-

pare ce que j'écris avec ce que d'autres ont dit ou diront. Mais qu'il tienne compte des dates, des circonstances, des situations diverses, du changement de tempérament, de l'âge, car l'âge est pour beaucoup dans l'homme. On ne pense pas, on n'agit pas, on n'est pas à cinquante ans comme à vingt-cinq. Alors cet historien trouvera la vérité et pourra bien fixer l'opinion de la postérité.

Ce n'est point la vie entière de Napoléon que j'écris : on ne doit donc pas s'attendre à trouver dans ces Mémoires la série non interrompue de tous les événemens qui ont signalé sa grande carrière, ni le récit des batailles, dont tant d'hommes remarquables se sont si utilement et si habilement occupés. Je parlerai très peu de ce que je n'ai pas vu, de ce que je n'ai pas entendu, et de ce qui n'est pas appuyé sur des documens officiels. Que chacun en fasse autant.

Peut-être parviendrai-je à confirmer des vérités dont on doute, à rectifier des erreurs manifestes. Si je diffère quelquefois des con-

versations et des dictées de Napoléon à Sainte-Hélène, je suis loin de penser que ses intermédiaires entre le public et lui ne sont pas véridiques. Je suis convaincu qu'aucun des écrivains de Sainte-Hélène ne peut être taxé de la plus légère imposture : leur dévouement et leur noble caractère sont de sûrs garans de leur véracité. Il me paraît certain que Napoléon leur a dit, dicté ou a corrigé tout ce qu'ils ont publié : leur bonne foi est incontestable; personne ne saurait en douter. Il faut donc toujours croire que l'on n'a écrit que ce qu'il a dit, mais il ne faut pas toujours croire qu'il n'a dit que la vérité. Il a souvent raconté comme un *fait* ce qui n'était qu'une *idée* de sa part, et encore une *idée née* à Sainte-Hélène, *fille* du malheur, et *transportée* par son imagination en Europe, aux temps de sa prospérité. Que l'on n'oublie pas son mot favori de tous les instans : *Que dira l'histoire? que pensera la postérité?* Cette passion de laisser après soi un nom long-temps fameux est aussi dans

notre organisation. Napoléon la portait à l'extrême : il écrivait dans sa dernière campagne d'Italie, au général Clarke, « que l'ambition et l'occupation des grandes places ne faisaient pas son bonheur et sa satisfaction ; qu'il avait placé de bonne heure l'un et l'autre dans l'opinion de l'Europe et dans l'estime de la postérité. » Il m'a souvent dit qu'elle était pour lui la véritable immortalité de l'âme.

Napoléon a eu l'intention, très facile à concevoir, de donner aux documens qu'il savait bien que les historiens consulteraient, des couleurs favorables, et de préparer lui-même, sur ses actes, le jugement de la postérité. Au surplus, c'est par la comparaison impartiale des époques, des positions et de l'âge, que l'on statuera en connaissance de cause. La constitution physique de Napoléon a éprouvé, vers sa quarantième année, de grandes modifications ; ses dispositions morales ont dû s'en ressentir. Il est surtout important de ne pas perdre de vue que le

dépérissement précoce de sa santé ne lui a peut-être pas toujours laissé la force de mémoire que son âge comportait encore. D'ailleurs, la nature de notre organisation modifie souvent nos souvenirs, nos sens, notre manière de voir et de sentir ; le temps les change. Tout cela doit être pris en considération par les hommes réfléchis : je n'écris que pour eux.

Ce que M. de Las Cases assure lui avoir été dit en mai 1806 par Napoléon, sur la manière d'écrire son histoire, vient à l'appui de ce que j'avance (1). Cela prouve que tout ce qu'il leur disait ou dictait devait servir de matériaux. Nous voyons dans le Mémorial que Napoléon relisait ce que M. de Las Cases écrivait journellement ; qu'il y faisait des corrections de sa propre main. L'idée du journal lui plaisait beaucoup ; il pensait que cela pouvait devenir un ouvrage *unique dans le monde*. Mais il y a des endroits où l'ordre

<sup>1</sup> Tome 3, page 172 du Mémorial.

des événemens est interverti ; on y trouve des faits dénaturés, des inexactitudes et des erreurs, je crois, très volontaires.

On lira quelques portraits dans ces Mémoires ; ils ne sont pas de moi. Celui qui se trouvera flatté ne m'en doit savoir aucun gré ; celui qui sera troublé dans la jouissance d'une réputation peut-être usurpée, doit être persuadé que ces Mémoires ne sont point envers lui l'effet d'aucune haine. Que les portraits soient ressemblans, ou qu'ils ne le soient pas, je ne suis ni le peintre ni le dessinateur.

J'ai porté une attention particulière à ce qui a été publié par les nobles compagnons de l'infortune impériale. Rien ne m'a fait changer un mot à ces Mémoires, parce que rien ne peut faire que je n'aie vu et entendu ce que j'ai vu et entendu. Napoléon, dans ses conversations intimes, confirme souvent ce que je dis. Je suis quelquefois en opposition avec lui : on jugera ; toutefois, je dois faire ici une observation.

Lorsque Napoléon a dicté ou raconté à ses amis de Sainte-Hélène les faits qu'ils ont rapportés, il était hors du monde, son rôle était fini ; la fortune, qui, selon lui, lui avait donné le pouvoir et les grandeurs, l'en avait privé avant que la mort le frappât. Il a bien pensé qu'il devait, pour sa gloire, passion dominante chez lui, éclairer la postérité sur certains faits qui pouvaient l'y escorter défavorablement ; c'était là son idée fixe. Mais ne doit-on pas paraître un peu suspect, lorsque l'on écrit, ou que l'on dicte sa propre histoire ? Comment n'en aurait-il pas imposé à quelques personnes à Sainte-Hélène, lorsqu'il en a imposé à la France et à l'Europe dans beaucoup d'actes émanés de lui pendant son long pouvoir ! On écrirait bien infidèlement la vie de Napoléon, si l'on admettait comme vrais toutes ses proclamations, tous ses bulletins, et toutes ses confidences et son abandon à Sainte-Hélène. Une pareille histoire serait souvent en contradiction avec les faits ; et c'est la seule qu'il

faudrait intituler : Histoire de Napoléon , écrite par lui-même.

Napoléon a pensé, avec raison, que la masse des hommes est crédule , et qu'elle ajouterait une foi aveugle à des choses dites dans la confiance et dans le néant d'une puissance colossale, reléguée pour toujours sur un aride rocher et abreuvée de dégoûts et d'opprobres par les mauvais traitemens d'un gouvernement froidement atroce , qui a eu pour lui un luxe d'inhumanité.

J'en'ai point voulu donner à ce qui précède le titre de *préface* ou d'*avant-propos* : personne n'en lit plus. Je désirais cependant que quelques hommes estimables pussent apprécier les motifs qui m'ont dirigé dans la rédaction de ces Mémoires. Ils ne plairont pas à tout le monde , je le sais ; je n'en ai point la prétention. Que l'on me sache toutefois quelque gré de ce travail ; il a été pour moi pénible jusqu'au dégoût. Il a fallu que je lusse *tout* ce qui a été écrit sur Napoléon ; il a fallu déchiffrer beaucoup de pièces, et j'avais un peu

perdu l'habitude de son griffonnage ; je dis *déchiffrer*, parce que j'aurais souvent préféré un véritable chiffre à certaine écriture de Napoléon. Mes notes, rédigées dans le temps à la hâte, avec ma jeune écriture, m'ont même quelquefois embarrassé.

Commençons.

---

## CHAPITRE II.

Date authentique de la naissance de Bonaparte. — Note du principal du collège de Brienne sur l'entrée de Bonaparte. — Lettre de Charles Buonaparte, père de Napoléon, au ministre de la guerre, pour une bourse en faveur de Lucien. — Refus du ministre. — La famille de Bonaparte ruinée par les jésuites. — Inclinations militaires de Napoléon. — Simulacre d'un siège soutenu à l'école de Brienne. — Premier poste commandé par Napoléon. — La femme du concierge méconnue par Bonaparte.

---

Bonaparte (Napoléon) est né à Ajaccio, en Corse, le 15 août 1769. L'ancienne orthographe de son nom était Buonaparte. C'est pendant sa première campagne d'Italie qu'il supprima l'*u*. Il n'a eu d'autres motifs que de conformer l'orthographe à la prononciation, et d'abrégier sa signature. Il écrivait encore *Buo* après la fameuse journée du 13 vendémiaire.

Quelques personnes ont prétendu qu'il s'était rajeuni d'un an, et qu'il est né en 1768. Les raisons que l'on allègue n'ont aucun fondement : il m'a toujours désigné le 15 août 1769 comme le jour

de sa naissance ; et comme je suis né le 9 juillet 1769, nous aimions à trouver, à l'école militaire de Brienne, dans ce hasard d'une date presque semblable, une raison de plus pour notre union et notre amitié.

La note suivante, tirée d'un registre de M. Berton, sous-principal du collège, vient à l'appui de la réponse que je viens de faire à cette imputation sans motif.

« Napoléon de Buonaparte est entré à l'école  
 « royale militaire de Brienne-le-Château à l'âge de  
 « neuf ans huit mois cinq jours ; il y a passé cinq  
 « ans cinq mois vingt-sept jours, et en est  
 « sorti à l'âge de quinze ans deux mois deux  
 « jours, pour se rendre à l'école militaire de Pa-  
 « ris, ainsi qu'il conste par l'extrait suivant, tiré  
 « du registre de sortie des élèves du roi.

« Le 17 octobre 1784 est sorti de l'école royale  
 « militaire de Brienne M. Napoléon de Buona-  
 « parte, écuyer, né en la ville d'Ajaccio, en l'île  
 « de Corse, le 15 août 1769, fils de noble Char-  
 « les-Marie de Buonaparte, député de la noblesse  
 « de Corse, demeurant en ladite ville d'Ajaccio,  
 « et de dame Lætitia Ramolino, sa mère, suivant  
 « l'acte porté au registre de réception, folio 31,  
 « reçu dans cet établissement le 23 avril 1779.

« Le même jour sont sortis avec Napoléon de Buonaparte , pour se rendre à l'école militaire de Paris, MM. Nicolas-Laurent de Montarby, Jean-Joseph de Comminge , Henri-Alexandre-Léopold de Castries , Pierre-François-Marie-Laurent de Bellecourt. »

Ce qu'on vient de lire ne laisse donc aucun doute sur l'âge véritable de Bonaparte , et détruit également les fausses assertions qu'on avait affecté de répandre sur sa basse extraction. On eut raison de dire par exemple que sa famille n'avait point de fortune : non seulement Bonaparte était élevé aux frais de l'état, bienfait royal qui s'étendait à beaucoup d'enfans de famille honorable ; mais on verra, par la requête suivante, que son père présenta dans le temps à M. de Ségur, alors ministre de la guerre, quelles circonstances obligèrent sa famille de recourir de nouveau aux bontés royales en faveur de l'un des frères de Napoléon :

« MONSEIGNEUR ,

« Charles Buonaparte d'Ajaccio en Corse, réduit à l'indigence par l'entreprise du dessèchement des salines, et par l'injustice des jésuites qui lui enlevèrent la succession *Odonne*, à lui

dévolue, et affectée aujourd'hui à l'instruction publique, a l'honneur de vous représenter que son fils cadet se trouve depuis six ans à l'école royale militaire de Brienne, qu'il s'y est toujours comporté d'une manière distinguée, comme il vous est aisé, monseigneur, de le connaître, en vous faisant rapporter ses notes ; que, suivant le conseil de M. le comte de Marbœuf, il a tourné ses études du côté de la marine. Il a si bien réussi, qu'il avait été destiné, par M. de Kéralio, pour l'école de Paris et ensuite pour le département de Toulon.

« La retraite de l'ancien inspecteur, monseigneur, a changé la destinée de mon fils, qui n'a plus de classes au collège, à la réserve des mathématiques, et qui se trouve à la tête d'un peloton, avec les suffrages de tous ses supérieurs.

« Le suppliant a mis en pension son troisième fils au même collège de Brienne, pour qu'il puisse remplacer son frère. Il a l'honneur de joindre le certificat du professeur du collège et son extrait de baptême, et de vous supplier, monseigneur, *en faisant placer son cadet*, de recevoir élève son troisième fils, qui est dans sa neuvième année et aux frais du suppliant, qui n'a plus les moyens de contribuer à sa pension.